



Le 5 février 2025

Siège social : Hôtel de Ville, place de la République
B.P. 8 – 59380 BERGUES

Secrétariat : Francis CRÉPIN
39 rue du Tour de Ville
02760 FRANCILLY-SELENCY

Mesdames et Messieurs les carillonneuses, carillonneurs,
et professeurs de carillon.

Madame, Monsieur,

En partenariat avec l'Association Départementale des Amis des Carillons (A.D.A.C.) de Côte d'Or, la **Guilde des Carillonneurs de France**, organise son examen national d'interprétation **2025**

le samedi 24 mai prochain
sur le **carillon de l'église Saint-Rémi de Selongey (21).**

Vous trouverez ci-jointes toutes les pièces nécessaires à la préparation de cet examen :

- Le règlement général 2025 de l'examen.
- La liste des pièces d'examen.
- Une fiche de présentation du carillon de Selongey.
- Un formulaire d'inscription.

Horaire de l'épreuve

Les horaires précis des épreuves dans la journée du 24 mai seront communiqués aux candidats durant la dernière semaine d'avril en fonction du nombre de candidats inscrits par cycle.

Préparation

Contact pour l'accès au carillon de Selongey dans la perspective de l'examen :

Mme Karin GIAUME (Carillonneuse à Selongey et secrétaire de l'A.D.A.C.)

tél : **06 28 34 75 53** – adresse courriel : **carillons.adac21@gmail.com**

Les répétitions des candidats peuvent avoir lieu, sur rendez-vous, durant le **mois** précédent l'examen.

Toutefois, dans la journée du vendredi 23 mai précédent l'épreuve, chaque candidat ne pourra prendre ou reprendre contact avec l'instrument que pendant 20 min, selon un planning établi à l'avance.

Pour ces répétitions, les candidats devront **accéder seuls** au clavier (excepté pour les candidats mineurs qui pourront être accompagnés d'un adulte / d'un parent).

Partitions

Les partitions des pièces imposées peuvent être demandées au Secrétaire de la G.C.F. (voir coordonnées en entête du bulletin d'inscription).

Les pièces libres choisies par les candidats devront être envoyées en même temps que le formulaire d'inscription sous forme :

- d'une photocopie, pour un envoi postal.
- d'une copie **en format pdf**, pour un envoi par courrier électronique.

Dans les deux cas, ces copies devront être **de très bonne qualité** et **vierges de toute annotation de travail** (et non le résultat d'une photo avec un téléphone mobile).

Les copies de pièces libres présentant des problèmes de lisibilité pourront être refusées par le comité d'organisation de l'examen.

Envoi des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées au secrétaire de la G.C.F. avant le 24 avril à minuit.

Modalités : voir le bulletin d'inscription joint.

(Veuillez vérifier sur ce bulletin d'inscription la parfaite lisibilité de votre adresse courriel)

Hébergement

Les candidats et accompagnateurs peuvent être hébergés sur place au sein d'un établissement d'hébergement communal.

Conditions : **25 €** par nuit par personne, petit déjeuner compris, draps et serviettes de toilette fournis.

Chambre de deux personnes avec des lits séparés (occupation simple possible).

Réservation impérative auprès de Mme Karin GIAUME (voir coordonnées ci-dessus).

Note : pour une autre option d'hébergement, les hôtels les plus proches se situent à Is-sur-Tille et Dijon.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant cet examen.

Très cordialement. Francis Crépin, secrétaire de la G.C.F.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Crépin', with a large, stylized flourish above the name.